



Centre Hospitalier
de PLAISIR

FOCUS

L'ACTUALITÉ DU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

N°01
02-2018



- PAGE 4 **COMMUNICATION : UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR**
- PAGE 7 **QUALITÉ-GESTION DES RISQUES : LA VISITE DE CERTIFICATION**
- PAGE 14 **LE PRÉSIDENT DU SÉNAT, MONSIEUR GÉRARD LARCHER, A INAUGURÉ LE NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉTABLISSEMENT**



BONNE ANNÉE AU CH DE PLAISIR !...

Par Jacques BÉRARD, Directeur

L'année est déjà commencée et le Centre Hospitalier de Plaisir est « quasi-constitué » (son Conseil de Surveillance sera composé mi-février) : on le doit largement aux équipes restées sur le pont à la charnière des deux années civiles et à celles qui ont préparé la paye !...

De quoi l'année sera faite ?... Comme toujours, 2018 sera surtout **ce que nous en ferons !...**

Il y aura d'abord des actions structurantes et de progrès : une rencontre entre deux communautés médicales et soignantes qui se connaissent et s'apprécient déjà, mais exerçaient dans des cadres différents ; un nouvel équipement en imagerie de coupes ; des décisions stratégiques en investissement, tant en santé mentale qu'en gériatrie, etc.

Il y aura aussi de l'incertitude, comme l'évolution des GHT au plan national et local.

Une certitude cependant : pour continuer à investir à la hauteur de ce que nous souhaitons, il nous faudra dégager des marges de fonctionnement au plan local, notamment sur les **fonctions supports**.

Bonne année à toutes et à tous.



Dr PASTOUR,
Président de la
Commission Médicale
de l'Établissement
(CME)
depuis le 9-01-2018

Vice-Présidents
de la CME :
Dr Patrick BASARD,
Chef de pôle
du secteur 78 G 12
et Dr Jérôme
MARTIN-MOUSSIER,
Praticien Hospitalier,
Pôle de Médecine
Physique et
Réadaptation.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Centre Hospitalier de Plaisir est né de la fusion de deux établissements aux identités fortes. Il faut souligner le travail d'envergure déployé par les équipes de directions et le service informatique au cours de l'année dernière.

L'objectif maintenant est d'insuffler une identité et une culture commune à notre établissement.

Cela sera possible en soutenant et en mettant en valeur, sur le territoire Sud-Yvelines, les spécificités et les pôles d'excellences des deux anciens établissements mais aussi en développant les nombreuses synergies qu'offre cette fusion !

Le projet médical commun sera la colonne vertébrale nécessaire à la réussite du CH de Plaisir.

La naissance du sentiment d'appartenance à la même communauté soignante passe aussi par la clarté dans la répartition budgétaire entre les différents pôles, l'efficacité des fonctions supports, pour que les soins soient toujours la priorité, et l'attention portée à la qualité de vie au travail. Le nouvel établissement devra aussi répondre à ces exigences !

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2018.

P. 2	Éditoriaux
P. 3	Sommaire
P. 4	Communication Une identité visuelle pour le Centre Hospitalier de Plaisir
P. 4-6	Travaux P. 4 : Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) P. 5 : Rénovation et valorisation du cadre de vie pour les patients du bâtiment <i>Les Oliviers</i> P. 6 : Déménagement du SESSAD et la cafétéria
P. 7	Qualité-Gestion des Risques La visite de certification
P. 8-9	Qualité de vie au travail L'école du dos, qu'est-ce que c'est ?
P. 10-12	Prise en charge P. 10 : Journée douleur : une mise en valeur des différentes prises en charge P. 11-12 : Rencontre avec le Docteur Claire BINOIS, Chirurgien-dentiste
P. 13-16	Culture à l'Hôpital et événements P. 13 : Journées européennes du patrimoine P. 13 : Cent ans du <i>Lions Club</i> à l'Accueil de Jour <i>Le Galion</i> P. 14 : Le Président du Sénat, Monsieur Gérard LARCHER, a inauguré le nouveau bâtiment de l'Établissement P. 15 : - L'EMP de Plaisir <i>L'Escabelle</i> a exposé au Musée <i>Maurice-Denis</i> - La semaine de la sécurité des patients, une sensibilisation aux enjeux de la sécurité des soins P. 16 : - Randonnée Trail'Oween pour des résidents du Pôle Handicap - Noël des enfants du personnel
P. 16	Ressources Humaines Nouveaux médecins / Nouveaux internes

FOCUS - février 2018 • N° 01

Centre Hospitalier de Plaisir - 220, rue Mansart - BP 19 - 78375 Plaisir Cedex

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques BÉRARD, Directeur.

RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPOROK, Chargée de communication.

COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur ; M. BÉLAMRI, Responsable Sécurité Maintenance ; Mme BRUNIE, Responsable Qualité ; Mme CAMPANO, Cadre de santé ; M. le Docteur CHENAOUI, Chef de pôle de médecine gériatrique ; M. DUBOIS, Responsable des Marchés Publics, Direction des achats et de la logistique ; Mme ELARD, Coordinatrice des Ateliers d'Expression ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; Mme le Docteur MOREAU, Pharmacien, Chef de Service ; Mme PADEL, Cadre Supérieur de Santé ; Mme RAUDIN, Directrice des Finances, de l'Activité et des admissions ; Mme SAVREUX, Assistante Ressources Humaines ; Mme SCHMAL, Cadre Supérieur Educatif ; Mme TALLA, Coordinatrice Animations EHPAD/USLD ; Mme TESTA, Cadre Supérieur de Santé ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.

COMITÉ DE RELECTURE : membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Secrétaire Qualité ; M. DUBOIS ; Mme PEYRARD, Assistante communication ; Mme SAVREUX, Assistante Ressources Humaines.

IMAGES DE COUVERTURE : Inauguration du nouveau bâtiment du Centre Hospitalier de Plaisir le 18 décembre 2017.

En haut, de gauche à droite au 1^{er} plan : M. Christophe DEVYS, Directeur de l'ARS Île-de-France ; M. Jacques BÉRARD, Directeur de l'Établissement ; M. Gérard LARCHER, Président du Sénat ; Mme Florence GRANJUS, Députée des Yvelines ; Mme Joséphine KOLLMANNBERGER, Maire de Plaisir. Au second plan : M. Joseph PACHERIE, alors Président du Conseil de surveillance de l'HGMS. Crédit : Mairie de Plaisir.

En bas : M. le Président du Sénat et Mme le Maire juste après le dévoilement des plaques inaugurales. Crédit : © KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

CONCEPTION GRAPHIQUE, INFOGRAPHIE ET MAQUETTE : Agence Noël - www.agence-noel.com / IMPRESSION : Moutiers Impressions - 01 30 41 95 63





UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

J'ai le plaisir de vous présenter ci-dessus le logo du Centre Hospitalier de Plaisir. Il est le fruit de plusieurs démarches de consultation à destination des agents et de résidents, puis au sein d'un groupe de travail.

Son graphisme, aboutissant à une forme de papillon, résulte d'un travail à partir de la vue aérienne des deux établissements, en mettant en valeur notamment le parcours du Ru, un des éléments naturels commun aux deux établissements ayant fusionné. Les couleurs sont issues des logos et chartes graphiques précédentes. Il a été validé définitivement par les deux conseils de surveillance du 29 novembre 2017. Enfin, il a été réalisé gratuitement grâce à l'aide du chargé de communication du Centre Collaborateur de l'OMS en Santé Mentale, auquel l'établissement adhère. Ce nouveau logo doit être utilisé dorénavant dans tous les documents de notre

établissement, en lieu et place des anciens logos : notes de service, signatures de courriers électroniques, etc.



Vue aérienne des deux anciens établissements.

© <https://www.google.fr/maps/@48.823288,19.442538,16z>

AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sont obligatoires pour toutes les structures publiques accueillant du public, c'est pourquoi les deux Hôpitaux ont déposé en mars 2015 en préfecture des Yvelines les dossiers de programmation de mise en conformité des structures. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse débouchant à un accord sans dérogation des services instructeurs. Ces projets ont été intégrés aux plans pluriannuels de travaux des établissements pour l'ensemble des structures maintenues en intra ou extra et qui répondent à un réel besoin.

Les travaux ont débuté en 2016 et s'achèveront en 2021. Chaque année le programme est ajusté afin de tenir compte de l'avancement des travaux ainsi que de notre capacité à les financer.

L'année 2017 a permis de réaliser une partie des investissements initialement prévus en 2016 ainsi que la totalité des travaux de cette année. Il s'agit notamment : de rendre accessible les bâtiments en créant des cheminements piétonniers, passages protégés, abaissés de trottoir, rampes PMR¹, remplacer des portes extérieures, créer

des toilettes adaptées, sécuriser les escaliers intérieurs / extérieurs...

Nous rappelons que l'exécution de l'Ad'Ap est une obligation réglementaire.

Enfin et en complément de ces travaux, d'importantes mises en conformité des ascenseurs sont également inscrites dans le calendrier pluriannuel, mais cela fera l'objet d'un prochain article.

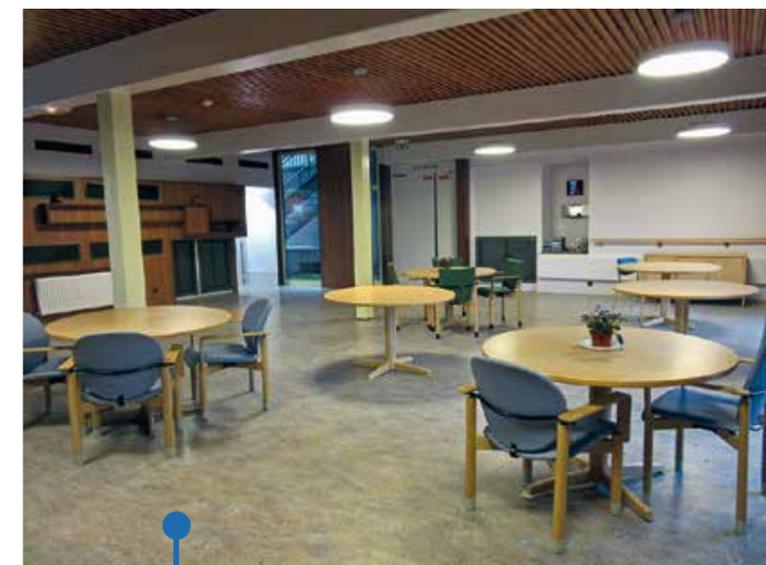
Depuis le 1^{er} janvier 2015, les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) permettent à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005. Un Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité, en contrepartie de la levée des risques de sanction.

Site du Ministère de la transition écologique et solidaire

1. Personne à Mobilité Réduite

RÉNOVATION ET VALORISATION DU CADRE DE VIE POUR LES PATIENTS DU BÂTIMENT LES OLIVIERS

Le Pavillon *Les Oliviers* a été rénové grâce à la généreuse donation de Simone LAVAITTE, sœur d'une ancienne résidente de l'établissement. La Direction a souhaité lui rendre hommage le 18 décembre 2017, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment du Centre Hospitalier. La rue portant son nom a été inaugurée par M. le Président du Sénat, Gérard Larcher (voir article p 14 sur cette inauguration). L'objectif global des travaux était d'offrir des conditions d'accueil et d'ambiance de vie agréables pour les patients séjournant en long séjour dans le bâtiment *Les Oliviers*, pour un coût de 470 000 euros, équivalent au don de Mme LAVAITTE.



Les Oliviers, salle à manger rénovée du rez-de chaussée.

Le bâtiment actuel, mis en service en juin 2004, présentait une atmosphère souffrant d'un manque général d'éclairage, tant naturel qu'artificiel. De plus, les luminaires étaient d'une génération technologique dépassée et nécessitaient une modernisation.

Ainsi les « ventelles » sur les façades ont été déposées, ce qui contribue à apporter de l'éclairage supplémentaire. Près de six cents points lumineux ont été remplacés par du type led.

La rénovation des murs et des plafonds participera à développer une nouvelle ambiance de vie, du fait de la reprise générale des lasures bois et des peintures, en y apportant une touche de mise au « goût du jour » grâce aux nouveaux coloris et matériaux plus lumineux, pour une mise en valeur des structures.

La détection incendie a été rénovée partiellement, car elle est actuellement trop vétuste pour pouvoir être maintenue sur la technologie existante. Nous avons installé une centrale répondant aux normes les plus récentes. L'intégralité de l'installation a été remaniée y compris la programmation, (modification de paramètres de zonage et compartimentage).

La Direction de la Maintenance, des Travaux et de la Sécurité, en étroite collaboration avec la Direction des Soins, et la Direction des Achats et de la Logistique ont

pris en charge le déménagement ainsi que différentes actions de maintenance et d'entretien.

L'ensemble des salles de bains a été révisé et les mécanismes des sanitaires remis en état ou remplacés. Le nettoyage complet du bâtiment a été réalisé par le service de nettoyage, avec une attention particulière portée aux couloirs et salles de bains.

Les travaux se sont déroulés sur cinq mois avec une libération progressive des locaux occupés antérieurement par les résidents en EHPAD, transférés majoritairement dans les résidences de la *Roseraie* et des *Hirondelles*.

Compte tenu de l'enveloppe budgétaire contrainte et dans une logique de maîtrise de l'ensemble des travaux nécessaires à la restructuration du bâtiment, un certain nombre de travaux seront programmés, au budget 2018/2022, notamment ceux concernant la rénovation partielle de la toiture et les remises en peinture des façades et des bandeaux.

Il est à noter que la chambre de garde médicale a été transférée dans la structure à l'occasion de ces travaux.

EMMÉNAGEMENT DU SESSAD

Le pavillon administratif accueillant la Direction des Affaires Financières (DAF) a fait l'objet d'un déménagement cet été pour permettre la relocalisation des activités du SESSAD. Une partie de la DAF a donc été relogée au Pavillon bleu. Les conditions de fonctionnement du SESSAD et d'accueil de la patientèle ont fait l'objet d'une attention particulière.

© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir



Salle de psychomotricité du SESSAD.

LE SESSAD

Par Patricia CARLIER, Directrice des Affaires Générales et des Projets, Qualité-Gestion des Risques et CDU

Le 11 septembre 2017, les enfants du SESSAD avaient le plaisir de découvrir leurs nouveaux locaux. C'est dans un espace renové, situé dans le Pavillon de la direction des finances, qu'ils poursuivront désormais leurs activités. Ravis, leurs parents l'étaient aussi et à l'occasion de cette soirée inaugurale, ils ont pu adresser leurs remerciements aux équipes techniques représentées par leur directeur M. LARIVIÈRE. En effet, tous ont œuvré une partie de l'été pour une rentrée dans des locaux agréables, spacieux et ouverts sur un jardin clos.

Le directeur présent, a souligné les efforts de chacun, soulignant que cette installation a également été possible grâce à la Direction des Affaires Financières, qui a cédé une partie de ses espaces pour offrir aux enfants un lieu d'accueil propice à un accompagnement éducatif et soignant de qualité. Souhaitons-leur une bonne année !

Le SESSAD a vocation à assurer un soutien à l'intégration sociale et scolaire, ainsi qu'à l'acquisition de l'autonomie aux enfants et adolescents, en liaison avec les familles.

© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir



Soirée conviviale d'inauguration des nouveaux locaux le 11 septembre 2017. De gauche à droite : M. Philippe LARIVIÈRE, Directeur de la Maintenance, des Travaux et de la Sécurité ; M. Jacques BÉRARD, Directeur ; Mme Laurence RADOUA, Cadre socio-éducatif, SESSAD et EMP de Plaisir ; Mme Patricia CARLIER, Directrice des Affaires Générales et des Projets, Qualité-Gestion des Risques et CDU.

LA CAFÉTÉRIA, UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ

La cafétéria située dans le Hall d'accueil du Centre Hospitalier, tenue par la Société Sofratel, est ouverte depuis le 10 octobre dernier. Elle s'adresse à tous les publics, usagers, professionnels et personnes extérieures. Comme pour l'ensemble du nouveau bâtiment, son architecture a été conçue pour offrir du confort et de la convivialité aux patients. La location de télévision pour les usagers s'y effectue. On y trouve de la restauration rapide, de la vente de produits d'hygiène et de peluches. Des distributeurs de boissons chaudes et froides sont également disponibles de même qu'à la Roseraie.

La cafétéria de l'Établissement.



© Sofratel

LA VISITE DE CERTIFICATION, UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'ÉTABLISSEMENT

Le 25 septembre 2017 débutait pour cinq jours, la visite de certification de la Haute Autorité de Santé au sein de nos deux établissements d'origine. Cette visite, étape importante du processus d'évaluation continue, V2014, venait conclure plusieurs mois de préparation et d'investissement des équipes hospitalières.



© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

Retour sur les grandes lignes du bilan de la visite

Six thématiques ont été investiguées par les experts visiteurs, à l'appui des documents mis à leur disposition, notamment les comptes qualité :

- Management de la qualité et des risques ;
- Gestion du risque infectieux ;
- Droit des patients ;
- Parcours du patient ;
- Dossier patient ;
- Management de la prise en charge médicamenteuse du patient.

Temps convivial de remerciements aux professionnels pour leur implication dans la préparation de la certification.

Sur le terrain, ce sont les processus de soins, les organisations et les systèmes qui concourent à la prise en charge du patient, qui ont été évalués à partir d'un séjour hospitalier.

Pannel d'activités expertisées
Voir tableau 1 ci-dessous.

POPULATION	SECTEURS/SERVICES	PARCOURS	PEC
Personne âgée	Médecine	Complexe/infectieux	HC
Personne âgée	SSR	SSR polyvalent	HC
Adulte	Psychiatrie générale	Soins sans consentement	HC
Adulte	Psychiatrie générale	HC/HJ ou CATTTP	HJ ou CATTTP
Enfant	Psychiatrie Infanto-juvénile	PEC pluri professionnelle	HJ ou CATTTP
Personne âgée	Soins de longue durée	Recours à la contention	HC

PEC : prise en charge ; HC : Hospitalisation Complète ; HJ : Hospitalisation de jour ; CATTTP : Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel ; SSR : Soins de Suite et de Réadaptation.

... / ... **Éléments clés du pré-rapport reçu le 13 novembre 2017**

Les premières conclusions exprimées dans ce pré-rapport sont globalement identiques à la restitution à chaud présentée le 29 septembre par les experts et rappelée lors de la manifestation de remerciement organisée par la Direction auprès de l'ensemble des équipes. À cette occasion, le directeur de l'établissement a remercié à nouveau les équipes d'encadrement et soignante qui, dans le contexte de la fusion des deux établissements, ont maintenu néanmoins le cap de la démarche de certification.

Chacune des thématiques a fait l'objet d'une qualification de criticité.

Voir tableau 2 ci-contre.

La phase contradictoire où les établissements ont l'occasion de réagir au pré-rapport est importante. En effet, elle permet aux pilotes de processus d'apporter des contre-arguments, de contester certains constats, preuves à l'appui. Cette étape, réalisée entre le 13 novembre et le 13 décembre, a fait l'objet d'une validation lors du Comité de pilotage Qualité du 8 décembre et d'une présentation aux CME.

À l'issue de cette étape, le rapport définitif, attendu pour février 2018, précisera le niveau de certification. De cette décision résultera le suivi du compte Qualité :

- réinterrogé par la HAS à douze mois, si la décision de certification est assortie d'obligations d'amélioration ;
- réévalué à vingt-quatre mois, selon le processus normal d'évaluation continue de la qualité/sécurité des

THÉMATIQUES	POINT SENSIBLE	NON-CONFORMITÉ	NON-CONFORMITÉ MAJEURE
Management de la qualité et des risques	4	4	0
Gestion du risque infectieux	0	0	0
Droit des patients	0	2	0
Parcours du patient	1	0	0
Dossier patient	0	0	0
Management de la prise en charge médicamenteuse du patient	1	4	0

soins de l'établissement, si cette décision s'accompagne d'une ou de plusieurs recommandations.

En attendant ce rapport définitif, des pistes d'amélioration sont d'ores et déjà prioritaires. Elles alimenteront

la feuille de route du prochain Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) du Centre Hospitalier de Plaisir, dont un axe majeur concerne le renforcement d'une culture de qualité et de sécurité au sein de l'établissement.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Par Emmanuel AUBERT, Psychomotricien ; Julie CHAIGNAUD, Psychologue ; Inès DE CASSIN, Médecin ; Claire DUHAIL, Kinésithérapeute ; Frédérique ESCARY, Psychomotricienne ; Marina PIETRI, Psychologue du travail ; Catherine RICHE, Infirmière de santé au travail

L'ÉCOLE DU DOS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« L'École du dos » est un projet à destination des salariés du Centre Hospitalier de Plaisir proposé par une équipe pluridisciplinaire, composée d'un médecin, d'un kinésithérapeute, de psychomotriciens, d'une psychologue formée aux Thérapies Cognitives et Comportementales, d'une psychologue du travail et de l'infirmière de la médecine du travail.

Son histoire débute en 2016, à la suite d'une réunion de travail mettant en exergue le nombre de salariés avec des troubles musculo-squelettiques nécessitant un aménagement du temps et/ou du poste de travail. S'inspirant des modèles déjà existants dans le monde sanitaire (notamment dans les centres anti-douleur, ou en éducation thérapeutique), l'idée de créer une « École du dos » pour les salariés est née. Au départ, elle a été portée par les directions générales et fonctionnelles ainsi que par l'équipe de la douleur ; différents professionnels ont ensuite rejoint ce projet.

« L'École du dos » a pour objectif de proposer des outils théoriques et pratiques pour mieux vivre son dos au quotidien, en général et non pas exclusivement au travail. Le but est l'amélioration de la qualité de vie, et



Le groupe des stagiaires actuels.

non la disparition des douleurs, les traitements médicamenteux n'étant pas abordés.

Elle s'adresse à toutes les personnes souffrant de douleurs rachidiennes, qu'elles soient occasionnelles ou chroniques. S'inscrire à une session de « L'École du dos » consiste à participer en petit groupe (huit personnes maximum) à l'intégralité des quatre modules de 3h30.

Au cours de ces modules, différents aspects de la douleur du dos sont abordés (anatomie, activité physique, activités

L'équipe pluridisciplinaire.
 Debouts : Mme le Dr DE CASSIN ;
 Mme Catherine RICHE, Infirmière du travail ;
 Mme Claire DUHAIL, Masseur kinésithérapeute.
 Assis : Mme Julie CHAIGNAUD, Psychologue ;
 M. Emmanuel AUBERT, Psychomotricien.



de la vie quotidienne, gestion de la douleur chronique, vulnérabilité au travail), le tout encadré d'exercices pratiques et de séquences de relaxation. Il est aussi proposé des exercices à réaliser à la maison pour améliorer le quotidien, discutés ensuite au module suivant.

Une première session organisée en 2017 a déjà reçu un très bon accueil et surtout un très bon retour par les participants. Une deuxième session a débuté cet automne. Alors, pour celles et ceux qui souhaitent développer une nouvelle façon de prendre soin de leur corps, en prenant conscience de sa fragilité, mais surtout de sa force, l'inscription se fait auprès de l'infirmière de la médecine du travail (USN 2^e étage : 01 30 79 88 33 ; Pavillon bleu 1^{er} étage : 01 30 81 85 43).

RECONDUCTION DU PROJET EN 2018
 Séances de 9h à 12h30 le vendredi
 les 18 mai, 1^{er} juin, 15 juin
 et le jeudi 28 juin 2018 de 14h à 17h.

JOURNÉE DOULEUR : UNE MISE EN VALEUR DES DIFFÉRENTES PRISES EN CHARGE

Les équipes des sous-commissions de lutte contre la douleur (s-CLUD) de l'Établissement et de la sous-commission des risques associés aux soins ont créé, pour la première fois cette année, une journée commune à l'ensemble de l'établissement le 14 novembre salle *Grande Roseraie*.

Nous avons pu compter sur le Docteur Raphaëlle PAPET-LEPINE et Mme Karima AMAZIT infirmière, de l'équipe Mobile d'Accompagnement en Soins Palliatifs (EMAP) qui ont œuvré avec dynamisme à la réalisation de cette journée ; mais également sur la présence des Docteurs Berline MONGUEN et Stéphanie DEGUISNE, présidentes des deux s-CLUD, du Docteur Brigitte MARZOCCHI, pilote de la sous-commission des risques associés aux soins et des membres de leurs équipes.

Cette journée a été l'occasion de mettre en valeur les prises en charge médicamenteuses et non médicamenteuses de la douleur, développées au sein de l'établissement.

- Mme Claudine WOLF, kinésithérapeute en EHPAD à l'HGMS, a présenté son travail au travers du shiatsu.

Cette discipline se base sur l'énergie du praticien et permet la détente du patient. « Le shiatsu est une technique qui utilise les doigts et les paumes des mains, pour exercer des pressions en des points déterminés, avec l'objectif de corriger des irrégularités de l'organisme, de préserver et d'améliorer l'état de santé et de contribuer à l'amélioration d'états morbides spécifiques. » *Théorie et pratique du Shiatsu, Ministère Japonais de la Santé, 1957.* **Mme WOLF prend en charge des patients et des soignants au cours de séances de 30 minutes à 1 heure¹.**

- Le Dr Hélène PARNOT, médecin généraliste, est intervenu sur le thème « Les indications de l'hypnose à l'hôpital ». Cet atelier a eu pour objectif d'échanger avec les professionnels sur les pratiques de l'hypnose dans le cadre des troubles somatiques, dans la prise en charge de la douleur qu'elle soit aiguë ou chronique, mais aussi lors de soins douloureux. L'état de conscience hypnotique diminue à la fois l'anxiété et la douleur.

Le Docteur PARNOT a ouvert une consultation Hypnose médicale, depuis janvier².

- Mme Colette BINAGUI, infirmière sophrologue, via une « **sensibilisation à la sophrologie** » sous la forme de groupes, a présenté son travail à quelques participants. La sophrologie est une thérapie qui consiste au développement de la conscience et des valeurs de l'existence pour apporter un mieux-être. La sophrologie de base permet une éducation progressive à la détente qui commence avec de la relaxation. La totalité de l'être est engagée, c'est un travail d'harmonisation entre le corps et l'esprit, le but étant d'atteindre un état de conscience modifiée. Le patient peut alors établir une distance entre lui et le monde extérieur. Lors de ce temps de relaxation, le patient peut se projeter et vivre une sensation en la positivant tout en intégrant ses propres capacités : c'est le temps d'activation sophrologique. Lorsque le patient sera de nouveau confronté à cette situation, il sera moins difficile pour lui d'y faire face.

1. Plus d'information : Magazine Entre Nous Charcot Mag n° 3 juillet 2017

« Le shiatsu, une aide à la prévention en matière de santé au travail ».

2. Renseignements au 01 30 79 57 96.

- Le Dr Claire BINOIS, Chirurgien-dentiste et Mme Karima AMAZIT ont animé un atelier autour du MEOPA² et de son utilisation pour les soins de bouche. Elles ont expliqué les règles d'utilisation du MEOPA ainsi que les conseils pour des soins de bouche efficaces. Il est en effet très utilisé par le Dr BINOIS pour la réalisation des soins dentaires chez certains patients déments, des résidents du pôle handicap et des patients de l'ATED et de l'United. **Il pourrait être utilisé dans de nombreuses unités afin d'améliorer la qualité des soins de bouche et du brossage des dents de nos patients et résidents.**

- Des rééducatrices, membres de la sous-commission des risques associés aux soins, Mme DUHAIL, Mme Sophie DE MONNERON et Mlle Solène BREDIF ont proposé un atelier autour de la contention et de la manutention des patients. À travers un quizz, elles ont évalué les connaissances de chaque participant. Elles ont ainsi pu person-

3. Mélanges Équimolaires d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote (MEOPA).

naliser leur message. Elles nous ont permis de **revoir les règles d'utilisation des contentions au fauteuil mais aussi du drap de glisse et du lève-malade**. Certains participants ont pu expérimenter les sensations du patient en servant de cobaye.

- Deux films ont également été proposés. L'un portait sur l'utilisation des TENS, stimulation électrique transcutanée à visée antalgique. L'autre sur les gestes permettant de diminuer la douleur lors de la réfection d'un pansement.

Cette journée a donné l'occasion de promouvoir le travail accompli par les équipes dans les deux établissements, mais également de faire connaissance pour commencer à travailler ensemble au sein du Centre Hospitalier de Plaisir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre-vingt-cinq participants à cette journée.

Propos recueillis par Katia COUTON-WYPORÉK, Chargée de communication

RENCONTRE AVEC LE DOCTEUR CLAIRE BINOIS, CHIRURGIEN-DENTISTE, INSTALLÉE DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT DEPUIS LE 26 OCTOBRE 2017

Avant d'exercer au Centre Hospitalier de Plaisir depuis janvier 2017 en remplacement du Dr KHELIL, le Dr BINOIS a travaillé en libéral. Elle travaille toujours en parallèle avec l'hôpital dans un centre de santé municipal. Quels que soient les publics, il s'agit pour elle de favoriser au mieux l'accès aux soins. Elle exerce au sein de notre établissement avec Chandrika NIRMALA, Assistante dentaire et Aide-Soignante aux consultations de spécialités.

FOCUS : Qui sont vos patients ?

Dr Claire BINOIS (Dr CB) : Cela peut être des patients adultes et enfants de tous les services du Centre Hospitalier ; nous ne sommes pas encore ouverts sur

l'extérieur mais j'ai fait la demande de pouvoir poursuivre les soins commencés en particulier pour les patients de Psychiatrie qui ont des hospitalisations plus courtes.

FOCUS : Comment se passe une prise en charge ?

Dr CB : Lors d'une première consultation, le soin n'est pas forcément effectué tout de suite. Je fais une évaluation, puis une programmation. Il s'agit en effet de réaliser les soins dans de bonnes conditions et d'adapter la prise en charge au cas par cas. Une pré-médication peut être utile pour les patients trop stressés. Je me concentre sur le patient afin que les choses se passent au mieux. Le MEOPA peut être une aide très utile pour décontracter, en plus de l'accompagnement ... /...





© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

Mme le Dr Claire BINOIS et Mme Chandrika NIRMALA dans le cabinet dentaire du nouveau bâtiment.

FOCUS : Qu'est-ce qui vous plaît dans l'exercice de votre métier ?

Dr CB : J'aime le travail d'équipe et d'échanges avec les patients. Les soulager est une grande motivation. Il y a aussi un aspect esthétique lié au sourire lorsque l'on est chirurgien- dentiste.

AXES PRINCIPAUX DE L'EPP « PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES SOINS BUCCO-DENTAIRES »

- Prévention et répercussions sur le reste de la santé ;
- Prise en charge de la douleur dentaire y compris celle non dite des patients qui ne parlent pas ;
- Introduction du contrôle dentaire dans le questionnaire d'entrée en hospitalisation.

PROFESSIONNELS PARTICIPANT À L'EPP

- Annie ABIVEN, Responsable de la formation continue ;
- Dr Claire BINOIS, Chirurgien-dentiste ;
- Dr Marion BRONCHARD, PH CMPA de Saint-Cyr-l'École ;
- Virginie GAUTIER, Cadre Supérieur de santé, Pôle Médico-Technique ;
- Dr Mathieu HAJBI, PH APPL Plaisir ;
- Sandrine MENO, Cadre de Santé, Médecine générale et Hôpital de jour gériatrie.

... / ... d'une personne de l'équipe qui permet de rassurer les patients. Je travaille en lien étroit avec l'équipe mobile de soins palliatifs pour la prise en charge de la douleur au moment du soin.

Le soin en lui-même concerne aussi bien le traitement des caries, les détartrages, ou les extractions (sauf celles qui sont complexes).

FOCUS : Quelles sont vos priorités à moyen terme ?

Dr CB : Je souhaiterais poursuivre les actions de prévention qui ont été engagées pour les patients, mais aussi pour les équipes. Nous allons pouvoir le faire dans le cadre de l'EPP « Prévention et accompagnement des soins bucco-dentaires ». Je me déplace actuellement dans les services de Psychiatrie pour relancer les actions de prévention, j'aimerais reprendre les actions engagées à l'époque par Dr KHELIL. Avec les professionnels participant à l'EPP, nous allons travailler en particulier à la reprise de documents pédagogiques, qui sont très utiles et à la mise en place d'ateliers de prévention (brossage, habitudes alimentaires...)

Je souhaite aussi que soit réétudiée la possibilité de fournir la prestation « prothèses dentaires » aux patients et résidents du Centre Hospitalier de Plaisir.

1. EPP : Évaluation des Pratiques Professionnelles.

TROIS ARBRES PLANTÉS À L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER LE GALION

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

Le 18 novembre dernier, a été organisée une cérémonie de plantation d'arbres à l'Accueil de Jour Alzheimer Le Galion, qui accueille une dizaine de patients par jour ; une manière de fêter les 100 ans du Lions Club International de manière locale. Pour cette occasion, le Lions Club de Plaisir, fort de son engagement au profit de l'Accueil de Jour a souhaité en effet offrir aux patients et aux professionnels de la structure : un tilleul argenté, dont les baies peuvent être utilisées pour des activités, un ginkgo biloba, symbole de longévité et un magnolia qui offre des fleurs colorées et odorantes. Les personnalités présentes, le personnel de l'équipe ainsi que des patients ont réalisé cette plantation symbolique, en toute convivialité. Des visites de l'Accueil de jour étaient également organisées après un chant entonné par les patients et repris par l'assemblée, précédant « le verre de l'amitié ».

« C'est un centre pour lequel nous avons fortement contribué à la construction. Avec trois autres Lions Club, nous avons eu l'idée de demander à quinze communes des alentours de contribuer à hauteur de 1 euro par habitant. On a financé bien au-delà de 100 000 euros. L'hôpital a donné le terrain et s'est chargé de la construction et de la gestion. »

M. Michel DECROIX, Président du Lions Club de Plaisir

Plantation des arbres par des patients accompagnés de M. Michel DECROIX, Mme FILLIUD, Mme FAROUX, Mme KOLLMANNBERGER et des Maires-adjoints, M. BÉRARD, M. LARIVIÈRE, M. DECROIX et ses collaborateurs, M. le Dr CHENAOU, Mme TESTA, Mme BOURATROFF, Mme HOERTH et l'équipe du Galion, des patients et des familles et des Lions Club.



© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir



Diaporama historique et exposition pour le public, lors de la Journée Européenne du Patrimoine au sein de l'Établissement.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

Cette année encore, l'Établissement a participé aux Journées Européennes du Patrimoine, en partenariat avec la Direction des affaires culturelles de la Mairie de Plaisir et l'Association du patrimoine plaisirois, en la personne de Marie SOLIGNAT, Historienne locale.

La journée s'est déroulée en présence de M. BÉRARD, Directeur, M. CORDAT, Maire Adjoint délégué à la culture et aux manifestations et Mme FILLIUD, alors Présidente et vice-présidente des conseils de surveillance des deux établissements. Visites extérieures et intérieures, salle d'exposition d'objets anciens, diaporama historique, échanges... Cette rencontre culturelle a aussi été un véritable moment de convivialité. Elle a permis aux visiteurs de faire des découvertes historiques mais aussi d'appréhender l'Hôpital d'aujourd'hui et de demain, et de mieux connaître le nouveau bâtiment et l'offre de soin qu'il abrite.

Retrouvez l'historique des lieux qui ont été ouverts à la visite, en vous adressant au service communication :

Service-communication@hopitaux-plaisir.fr

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT, M. GÉRARD LARCHER, A INAUGURÉ LE NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication



M. Gérard LARCHER, lors de son discours d'inauguration.

Le 18 décembre 2017, M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, a inauguré le nouveau bâtiment de l'Établissement, en présence de Mme Florence GRANJUS, Députée des Yvelines, Mme Joséphine KOLLMANNBERGER, Maire de Plaisir et M. Christophe

DEVYS, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France¹.

Cette inauguration a rassemblé environ cent-cinquante personnes dans le Hall du bâtiment (en particulier les conseils de surveillance, représentants d'usagers, associations intervenant sur l'établissement, établissements hospitaliers, ARS, mairie de Plaisir et des environs, orthophonistes et médecins libéraux, personnels de l'Établissement...).

Elle a été également l'occasion de rendre hommage à Simone LAVAITTE, sœur d'une ancienne résidente de l'hôpital, qui a fait don de 470 000 euros à l'établissement en 2013, à son décès, ce qui a permis la rénovation des Oliviers. Ainsi, la rue qui jouxte ce service porte désormais son nom.

M. BÉRARD, Directeur, a prononcé le discours d'ouverture et remercié chaleureusement les organisateurs. Il a rappelé en particulier, en évoquant la fusion des deux hôpitaux, qu'au

¹ M. Jean-Michel Fourgous, Président de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines était excusé.



Mme Florence GRANJUS, Députée des Yvelines et M. Gérard LARCHER, avant le dévoilement des plaques devant l'assemblée.



Au micro, Mme Le Maire de Plaisir et de gauche à droite : M. Christophe DEVYS, M. Jacques BÉRARD, M. PACHERIE, Dr Abdelhamid CHENAOUI, M. Gérard LARCHER, Mme Florence GRANJUS.

Centre Hospitalier de Plaisir, « on soigne la personne dans son entier ». En devenant un, l'établissement « devient le 2^e du GHT Sud Yvelines », a-t-il précisé. M. PACHERIE a souligné le fait, qu'avec cette nouvelle structure, il s'agit de « tirer le rideau du passé et de l'Hospice pour indigents » avec en particulier « cet outil apporté aux soignants : un plateau technique remarquable ».

Le Dr CHENAOUI, alors Président de la Commission Médicale d'Établissement de l'ex-Hôpital Gérontologique et Médico-Social a insisté sur l'importance de ce nouveau bâtiment dont le projet a été initié par le Dr MANDELBAUM, pour « donner les conditions adéquates à la prise en charge des patients ». M. DEVYS a parlé de « concrétisation d'un projet ambitieux » et de la « mise en

œuvre d'un projet de soins ouvert sur la ville, qui s'inscrit dans un programme global de restructuration de l'Hôpital, dans un processus de fusion » avec « l'objectif de modernisation, pour améliorer la réponse au patient ».

Mme Le Maire a rappelé notamment les nombreux liens entre la ville et l'Hôpital (culturels en particulier). M. Larcher a également insisté sur ce point en évoquant « une implication de l'ensemble des acteurs ». Il a aussi souligné que ce nouveau bâtiment était une « réponse concrète pour mieux accueillir dans le domaine de la gériatrie ». Les différentes allocutions ont remercié chaleureusement l'ensemble des soignants et le corps médical pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Une visite d'une partie du rez-de-chaussée a été proposée à M. LARCHER ainsi qu'aux participants.

L'EMP DE PLAISIR L'ESCABELLE A EXPOSÉ AU MUSÉE MAURICE-DENIS

Par Laurence RADOUA, Cadre Socio-Éducatif, EMP de Plaisir

Œuvres des enfants de l'EMP de Plaisir.



© EMP de Plaisir

Depuis septembre 2012, le musée Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye offre la possibilité aux enfants de l'EMP L'Escabelle de découvrir ce lieu et ses œuvres, en mettant à leur disposition, des animations pédagogiques encadrées par une artiste plasticienne/peintre. Le groupe est accompagné par Souad PERROT, éducatrice en formation d'art thérapie.

Les enfants sont invités à découvrir une œuvre exposée (tableau, sculpture, bas-relief) et à s'exprimer sur celle-ci : atmosphère qui s'en dégage, couleurs, formes, lignes, ressentis et émotions qu'elle provoque. Puis, professionnelles et enfants se retrouvent dans l'atelier du musée où le dialogue se poursuit autour d'une création individuelle et/ou collective.

Différentes techniques sont abordées et amènent à une réalisation plastique. Les supports, les matériaux utilisés changent à chaque séance, permettant aux enfants d'expérimenter : terre, encre, gravure, pastels, collages...

Ils explorent, cherchent et s'expriment. La confiance qu'on leur accorde les aide à progresser et à prendre du plaisir à créer.

Les créations font l'objet d'une exposition en juin avec invitation des professionnels et des familles au sein de l'EMP.

Les quatre enfants participants sur l'année 2017 ont présenté leurs productions lors d'une exposition au Musée Maurice-Denis de Saint-Germain-en-Laye. Le vernissage a eu lieu le 17 octobre et l'exposition s'est poursuivie jusqu'au 13 décembre. Un groupe d'enfants de l'EMP de Plaisir, de l'EMP de St-Cyr, de l'Emp de Trappes et un groupe d'adultes du Pôle Handicap ont admiré les œuvres lors du vernissage.

Cette exposition a trouvé son prolongement lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Établissement.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS : SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

Par l'équipe Qualité-Gestion des Risques et l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène

Un des Ateliers lors de la semaine de sécurité des patients.

© EOH Centre Hospitalier de Plaisir



Du 20 au 24 novembre 2017, la semaine de la sécurité des patients a rassemblé cent-quarante participants dans notre établissement parmi les professionnels, patients, représentants des usagers et visiteurs. Le groupe de travail Qualité-Gestion des risques – Directions des soins – Médecine Générale – Pharmacie – Équipe Opérationnelle d'Hygiène les remercie chaleureusement.

Il s'agissait pour les professionnels d'identifier des erreurs volontairement placées dans des situations concrètes de prise en charge (concernant l'hygiène, les médicaments, les bonnes pratiques de soins, la traçabilité, la non-conformité des tenues...).

Les membres du groupe de travail proposaient ensuite l'analyse des différentes réponses et les corrections avec remise de livrets.

Les ateliers proposés étaient « Activité de Cuisine Thérapeutique » et « Préparation de soins » sur proposition des participants de l'année précédente et des correspondants en hygiène.

Cet événement est une façon ludique de sensibiliser les professionnels de santé à plusieurs types de risques (75% très satisfaits) et de participer à l'enrichissement de la pratique de chacun (60% très satisfaits).

Le groupe de travail remercie les différents professionnels (professionnels des achats, blanchisserie et transport sanitaire) et les unités ayant participé à la scénarisation de ces ateliers par le prêt de matériels, dont l'IFSI de Rambouillet pour le prêt d'un mannequin et la Direction des Achats et de la Logistique pour l'achat de trois mannequins qui permettra de renouveler ce type de formation sur l'établissement.

RANDONNÉE TRAIL'OWEEN POUR DES RÉSIDENTS DU PÔLE HANDICAP

Par Pascale LARUE, Ateliers d'expression Les Glycines

Ils l'ont fait ! 10 km de randonnée nordique aux Clayes-sous-Bois, en 2h30 le 1^{er} novembre dernier.

Les « lutins des bois », de l'HGMS, (nom donné par des participants) ont fermé la randonnée « Trail'Oween », encouragés par les participants et les organisateurs de la course. L'objectif de cette randonnée était la participation en milieu ordinaire, et le dépassement de soi.

Objectif atteint ! L'idée de participer est venue de résidents eux-mêmes, appartenant au groupe randonnée de l'HGMS. Certains font aussi de la randonnée avec une association de Beynes.

Plus d'informations sur TV 78 :

<https://www.tv78.com/halloween-trail-aux-clayes-bois/>

NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

Cette année, la Direction a offert aux enfants du personnel des places pour la comédie musicale *Kid Manoir 2* (la suite de *Kid Manoir 1* proposée aux enfants en 2014), au Théâtre Espace-Coluche de Plaisir. M. BÉRARD, Directeur, Mme FILLOUD et M. PACHERIE, Présidents des Conseils de

surveillance ont ouvert les festivités. Ce spectacle interactif qui a emmené les spectateurs en Égypte ancienne a été suivi de la venue du Père Noël, alias Martin Sliosberg, (Aide-Soignant au Service Eva) puis d'un goûter. Durant l'après-midi, les comédiens et le Père Noël se sont prêtés à des séances photos très appréciées.

© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir



Comédie musicale *Kid Manoir 2* à l'Espace-Coluche.



© Espace Coluche de Plaisir

Le groupe de travail du Noël des enfants du personnel. De gauche à droite : Mme Katia COUTON-WYPOREK, Mme Bernadette JARDIN, Mme Christine HASSEZ, M. Martin Sliosberg – Père Noël d'un jour –, M. Lionel BOURG, Mme Evelyne LÉRÉ et Mme Murielle DESBORDES. Absente de la photo : Mme Corinne GERMOND.

RESSOURCES HUMAINES

NOUVEAUX MÉDECINS

- Depuis octobre 2017, Mme le Dr Karima BOULKOUR intervient en qualité de Praticien Hospitalier au service de court séjour gériatrique.
- Depuis novembre 2017 :
 - le Dr Joëlle RENOUF-VINCENS intervient en qualité de Praticien Hospitalier, au sein du court séjour gériatrique ;
 - le Dr Dyhia AMROUN intervient en qualité de Praticien Attaché au Pôle de Psychiatrie 78 G 18 en hospitalisation complète et au CMP ;
 - le Dr Anne Catherine CLERGEOT intervient en qualité de Praticien hospitalier à la Pharmacie.

NOUVEAUX INTERNES

Depuis le 2 novembre 2017 :

- Elsa BAUMGARTEN : Pôle de Psychiatrie I 04, Chef de Pôle Dr FERRADJI ;
- Martin ROCHE : Pôle de Psychiatrie I 05, Chef de Pôle Dr YAGOUBI-BENMOUFFOK ;
- Ségolène POULNAIS, Roger MATTHIEU, Alexandre CARREL BILLIARD et Ines MATHIEU DE VIENNE (au service ERIC) : Pôle de Psychiatrie 78 G 11, Chef de Pôle Dr PASTOUR ;
- Alexandre MACONE : Pôle de Psychiatrie 78 G 18, Chef de Pôle Dr MALLAT ;
- Sarah BENKEMOUN : Pôle 78 G 16, Urgences de Rambouillet, Chef de Pôle Dr OMNES.